

## ADMINISTRATION

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

MINISTÈRE DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

#### **Arrêté du 6 février 2012 portant composition du comité de la médaille d'honneur de la santé et des affaires sociales**

NOR : SCSC1230054A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé et la ministre des solidarités et de la cohésion sociale,

Vu l'article 8 du décret n° 2012-169 du 2 février 2012 relatif à l'attribution de la médaille d'honneur de la santé et des affaires sociales ;

Vu l'article 3 de l'arrêté du 2 février 2012 relatif à la composition et au fonctionnement du comité de la médaille d'honneur de la santé et des affaires sociales,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Outre les membres de droit qui figurent à l'article 2 de l'arrêté du 2 février 2012 susvisé, les personnes ci-après ont été désignées, en qualité de membres du comité de la médaille d'honneur de la santé et des affaires sociales, en application des dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 2 février 2012 susvisé :

Mme Monique CAVALIER, directrice générale de l'agence régionale de santé de Bourgogne.

Mme Édith CHRISTOPHE, directrice départementale de la cohésion sociale de la Marne.

M. Gilles GRENIER, directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France.

M. Laurent VILBOEUF, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France.

M. Xavier EMMANUELLI, président de l'association Les Transmetteurs et du SAMU social international.

Mme Christel PRADO, présidente de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI).

#### Article 2

Les ministres chargés du travail, de l'emploi et de la santé et des solidarités et de la cohésion sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié aux bulletins officiels de leur ministère.

Fait le 6 février 2012.

*Le ministre du travail,  
de l'emploi et de la santé,*  
XAVIER BERTRAND

*La ministre des solidarités  
et de la cohésion sociale,*  
ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN